



“le cramignon”

Bulletin bimestriel de liaison entre Conférences et Centres de la Société de St-Vincent de Paul en Province de Liège



La pauvreté : mieux la comprendre pour mieux agir

Colloque du 9 mars 2010 (salle académique- ULg)

Les informations fournies dans le résumé des exposés ont l'avantage de reposer sur des statistiques portant sur des populations importantes, elles confirment et précisent ce que nous percevons souvent plus localement, à savoir une augmentation de la précarité et leur évolution. Ce résumé ne se veut en rien exhaustif mais reflète simplement ce qui m'est apparu comme le plus intéressant.

Pauvreté et diagnostic de la Société (Benoît Drèze : échevin des Services sociaux de la Ville de Liège)

L'échevin rappelle que l'année 2010 est consacrée à la réflexion sur les causes de la pauvreté et à l'élaboration de nouvelles actions pour y remédier, ainsi qu'à l'actualisation de celles existantes. Outre ce colloque qui a rassemblé 350 participants, 15 tables rondes sur des thèmes choisis seront organisées, deux appels à projets pour une somme totale de 20.000 € seront lancés tandis qu'une réunion de clôture synthétisera l'ensemble des réflexions le 20 octobre 2010.

Il a également rappelé que le seuil de pauvreté correspondait à 60% du revenu national moyen et que cette situation de pauvreté dépendait de différentes causes. L'évolution de cette pauvreté peut être appréciée par certains indicateurs, l'origine du surendettement en est un. Si précédemment, celui-ci résultait de l'achat de biens de consommation pas toujours nécessaires, maintenant il provient de plus en plus du non paiement de factures concernant des biens de base (gaz, électricité, eau, hôpitaux...). B. Drèze signale aussi que le taux de pauvreté est un révélateur de l'évolution d'une société puisqu'il est un indicateur de l'esprit de solidarité qui y règne.

Pauvreté : Images et représentations (Marie-Thérèse Casman – ULg, sociologue, resp. du Panel Démographie familiale)

Au niveau des représentations de la pauvreté, une enquête européenne de 2009 montre que les citoyens n'ont pas d'idée précise sur l'importance et les causes de la pauvreté. Ils ont tendance à culpabiliser le pauvre en individualisant son état plutôt qu'en le considérant comme un reflet de notre société. En l'absence d'accident majeur, l'état de précarité est perçu comme le résultat de la paresse, de la mauvaise volonté, du manque de motivation, c'est-à-dire des comportements relevant le plus souvent de la psychologie de la personne alors que la cause majeure de la pauvreté est la réduction du nombre d'emplois qui va en croissant. L'autonomie individuelle est une valeur essentielle, véhiculée par notre société. Pour être aidé, le pauvre doit répondre à différentes exigences, en contradiction avec son besoin d'autonomie. Il a donc une image négative de lui : pour qui compte-t-il et sur qui peut-il compter ? Ceci contribue à son mal être.

Mesure de la pauvreté et limites de la mesure (Anne-Catherine Guio – I.W.E.P.S.).

Il n'y a pas de paramètre absolu de la mesure de la pauvreté, ainsi le paramètre le plus utilisé au niveau européen prend comme seuil de revenu maximum 60% du revenu médian. Non seulement ce choix est un jugement de valeur mais ce paramètre ne mesure pas la même chose partout puisque le revenu médian peut être très différent d'un pays à l'autre, voire d'une région à l'autre. Au niveau belge, environ 15% de personnes se trouvent en-dessous de cette valeur (11% en Flandre, 19% en Wallonie). D'autres paramètres plus sophistiqués sont également utilisés. En Belgique, les zones globalement les plus pauvres sont celles localisées le long de la frontière française, y compris la région néerlandophone, le long de l'axe Sambre et Meuse, les environs d'Anvers et de Bruxelles. La mesure de la pauvreté au ni-

(Suite page 2)

Agenda

Le Centre « Vivre Solidaire » de Seraing

Vous invite à ses brocantes estivales

Les vendredis 11 juin, 13 août et 8 octobre dès 9 h. 30.

Rue Collard Trouillet 42 à Seraing

Prix fous !

Échos de nos centres et conférences

La conférence St-Martin de Ferrières.

S'est agrandie d'un nouveau membre.
Il s'agit de Roger RAUSIN à qui nous souhaitons
la bienvenue dans notre grande famille.

La conférence St-Martin de Tinlot-Nandrin

Nous annonce avec beaucoup de tristesse,
le décès de Marcelle Ancion-Eloy.
Présente depuis la création de l'équipe en 1994,
elle accueillait chez elle avec bienveillance
et discrétion toute personne en détresse.

Quant aux membres de la Conférence,
elle ne cessait de les encourager.
Elle leur manquera énormément.

Claire Houben.

La pauvreté : mieux la comprendre pour mieux agir

(Suite de la page 1)

veau liégeois (Marcellin Koffi, Observatoire de la pauvreté – Liège) sont traitées pareillement

Sortir de la pauvreté et (ne pas) y retomber. (Christophe Ernotte, directeur des CPAS de Wallonie).

Les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (R.I.S.) ont augmenté significativement de 2002 à 2009, le groupe où l'augmentation a été la plus forte est celui des étudiants qui est passé de 3519 à plus de 9000 pendant cette période. La personne statistiquement la plus pauvre est une femme (ce n'est pas une question de genre mais des circonstances de la vie), chômeuse, belge (proportionnellement les femmes belges sont les plus nombreuses), de faible niveau d'instruction, de santé précaire, ayant peu ou pas de relation sociale. 33% des bénéficiaires du R.I.S. sont logés dans des immeubles sociaux.

Quelques politiques actuelles et futures sont : la maîtrise du prix du logement, le respect par les banques des conditions du fonds de garantie locative, les agences immobilières sociales, l'octroi d'allocations de loyer ciblées, la simplification de l'octroi de l'aide sociale.

Concernant les pièges à l'emploi, ils proviennent en grande partie de la perte des avantages sociaux lors de l'accès au travail (exemple : un isolé avec un enfant touchant un R.I.S de 900 €/mois en travaillant ne gagne plus que 768 €/mois ; un isolé seul ne gagne que 140 €/mois de plus en travaillant).

Une solution : relier les avantages sociaux aux revenus et non aux catégories de personnes (travailleurs ou non).

L'exclusion du chômage par l'ONEM (2637 personnes en 2008 ; 4499 en 2009) contribue aussi à une augmentation des bénéficiaires du R.I.S (23% d'exclusions purement administratives ; 23% d'exclusions aberrantes, exemple quelqu'un qui est exclu car il a refusé une place d'architecte alors qu'il ne l'est pas)).

Mesures à envisager au niveau fédéral : revoir le plan d'activation des chômeurs (PAC) ; rembourser les CPAS au pro rata des interventions, repenser les sanctions/suspensions pour que les transferts ne soient plus à charge des CPAS.

Au niveau du régional, il faudrait : évaluer qualitativement le PAC dans le cadre des missions du FOREM, veiller à conserver les services publics (gaz...), augmenter le R.I.S. (R.M.I.), accroître la solidarité, agir sur les causes de la précarité.

Participation des pauvres à la résolution de la pauvreté : exemple des experts du vécu (Fabrizio Leiva-Ovalle, attaché « Politique d'Inclusion sociale au SPPIntégration sociale)

Par un engagement approprié d'anciens précarisés, cela devrait contribuer à :

(Suite page 3)

La pauvreté : mieux la comprendre pour mieux agir

(Suite de la page 2)

-amener les pauvres dans les services publiques, améliorer la visibilité de ces derniers, améliorer le contact avec les groupes ciblés, avoir des intermédiaires entre ces groupes et l'administration ou le milieu politique. Dans cette expérience pilote, il y a actuellement 27 experts du vécu engagés.

Table ronde : les seniors et la pauvreté

Marie-Thérèse Casman (ULg, sociologue, responsable du Panel démographie familiale) :

L'espérance de vie des ingénieurs est supérieure de 9,5 ans à celle des manœuvres qu'ils emploient. C'est une relation bien connue entre précarité et santé. 33% des ménages sont constitués d'une seule personne en Belgique en relation avec la diminution de la cohabitation jeunes-vieux au nom de leurs autonomies respectives. 10% de ces personnes ont moins d'un contact social par semaine. A épinglez : dans les maisons de repos, la consommation d'anti-dépresseurs est supérieure à la normale.

Sabrina Rodriguez (Service intergénérationnel, Ville de Liège) :

Dans le cadre de la coordination sociale du quartier de St-Léonard, une maison intergénérationnelle est en projet. Une enquête est organisée par une cinquantaine d'étudiants dans le cadre de leur cours « Techniques d'entretiens » auprès des seniors (isolés ou actifs). Ils s'enquêtent de la qualité de leurs contacts sociaux et les freins à ceux-ci, sur leur ancrage dans le quartier et leur perception de celui-ci...

Fabienne Simon (directrice du Service de maintien à domicile, Ville de Liège) :

En 2008, 2700 familles ont fait appel à ce service qui effectue un grand nombre de prestations différentes (3,4 €/h.). Une étude portant sur 8 ans montrent que :

les paiements sont de plus en plus difficiles à obtenir, les demandes de prestation diminuent par quinzaine au lieu d'hebdomadaires, les repas ne sont plus demandés qu'un jour/2, non remplacement des appareils en panne... tous des indices montrant une précarisation plus élevée.

Josette Thibeau (Conseil communal consultatif des seniors, Ville de Liège) :

A entre autres parlé des coûts dans les maisons de repos et les résidences avec soins.

Table ronde : Insertion professionnelle, le remède miracle pour sortir de la pauvreté ? Et quid des travailleurs pauvres ?

Ricardo Chérenti (Chef de service « Insertion socioprofessionnelle » des CPAS de Wallonie)

L'ONU a proposé d'éradiquer la pauvreté pour 2015, l'UE, de façon plus prudente d'en éliminer les formes les plus extrêmes entre 2000 et 2010. Dans les deux cas, le moteur était la croissance économique, or la pauvreté a augmenté. L'instrument n'est pas efficient « ça ne marche pas mais ça doit marcher (pathologie des solutions) ». On gère la pauvreté : Aux USA : 25% des travailleurs sont pauvres, 21% (G.B), 10% (UE), 4% BE.

On pourrait facilement augmenter le nombre d'emplois en diminuant les salaires élevés. L'insertion professionnelle reste encore un rempart contre la pauvreté mais il l'est de moins en moins.

Quelle politique pour lutter contre la pauvreté ? Le social est un investissement rentable à voir de façon large, construire une charpente sociale basée sur la solidarité.

M. Moulin (ASBL En-Vies d'Avenir, lauréate de l'appel à projet 2009) :

Il décrit le projet qui concerne dans sa phase actuelle les EFT (possédant un certificat du secondaire) et OISP (sans ce certificat). Le principe est la location de scooters à des personnes éloignées de leur emploi. Les conditions de mise en route de ce service et son extension sont brièvement exposées.

Joëlle Keuser (Coordinatrice du Centre Inforfamille, Liège) :

L'exposé était centré sur la médiation de dettes (médiateurs : tous les présidents de CPAS, Solidaris, ASBL « Bâtissons notre avenir », ASBL « Inforfamille », avocats, notaires, huissiers) et la différence entre la médiation à l'amiable ou judiciaire (en l'absence d'accord) .Il a été rappelé que le revenu laissé ne pouvait pas être inférieur au R.I.S. et que certaines quotités ne pouvaient pas être saisies non plus. Comme déjà évoqué précédemment, les dettes résultent de plus en plus de dépenses courantes et ce d'autant que les revenus sont faibles.

Carmen Alvarez (responsable du service aux entreprises du FOREM)

L'aide est entre autres ciblée sur le décodage des différentes qualités demandées et sur la façon de se présenter. En 2009, sur 2422 postes de travail proposés, 2050 ont été pourvus (84%). Au niveau du plan de formation insertion des jeunes, sur 244 demandes, 211 contrats ont été signés. Cette même année, 83 contrats APE ont également été conclus.

Claude Emonts (président du CPAS de Liège)

Comme il n'était pas présent à l'ensemble du Colloque, il a résumé quelques points essentiels et a aussi complété les réponses à certaines questions posées l'après-midi par l'assemblée.

J. Grandjean

Le Conseil provincial vous parle

A vos agendas

L'assemblée générale annuelle de l'Asbl « Conseil provincial » aura lieu le **samedi 19 juin** à « La Tchicass », place Ste-Barbe 16 à 4020 Liège. Accueil à 9 h. 30.

Appel à candidatures

Le Conseil provincial cherche administrateurs (notamment pour la rédaction du Cramignon)
Candidatures à l'adresse du Cramignon.

Aux retardataires : n'oubliez pas que nous attendons vos rapports 2009, à envoyer à l'adresse de J. Grandjean ci-dessous.

Salon du Volontariat 5-6-7 février

Organisé, dans le prestigieux cadre de l'Abbaye St-Laurent, par les Départements des Affaires sociales, de la Santé et de la Qualité de vie de la Province , le Salon aurait reçu 6.400 visiteurs (4000 en 2009)

Ouvert, cette année, aux étudiants et aux associations des arrondissements de Huy-Waremme et de Verviers, l'événement offrait une représentation très large du volontariat social dans notre Province.

Sept thèmes avaient été choisis :

- l'aide sociale générale,
- la coopération au développement,
- la famille,
- la jeunesse,
- les personnes âgées,
- les personnes handicapées et la santé.

Recruter des volontaires compétents, présenter le profil et les objectifs de la Société de Saint-Vincent de Paul, manifester son ouverture aux pouvoirs publics et aux volontaires d'autres associations, notre Conseil provincial ne pouvait manquer pareille vitrine ! Ceci dit, bravo aux Vincentiens qui se sont relayés pour animer le stand et merci aux confrères de passage.

Que retenir de cet agréable week-end, riche en rencontres et en découvertes ?

- Une quarantaine de volontaires potentiels prêts à rencontrer l'entité vincentienne la plus proche de leur domicile. Informés, les centres et les conférences concernées attendent les réactions !
- La joie d'avoir partagé et fait découvrir l'idéal vincentien !
- Si l'on en juge par la variété des services rendus et le nombre de personnes à l'œuvre , dont de nombreux jeunes investis avec enthousiasme et discernement dans le développement durable au Nord et au Sud de la planète, l'espérance ravivée d'un monde en route , d'un avenir plus équitable et plus humain.

Ch Pr.

Attention ! pour le Cramignon de juillet, les textes doivent nous parvenir impérativement AVANT le 15 juin. Merci.

"Le cramignon" est à votre disposition. Vos textes nous parviendront 15 jours avant la date de parution.
Rédaction et administration (c/o R. Thonon) - rue de l'Ecole technique provinciale, 14 - 4040 Herstal
Tel. 042/64.99.65 - Fax 042/64.36.79 - Email : consprovlg@skynet.be
Editeur responsable : Jean Grandjean, rue du Chêneux, 3 - 4130 Esneux